

Convention Institut français + Ville et Métropole de Montpellier 2025

Objet : Procès-verbal du relevé de décisions du 24 juillet 2025

I- Présentation du partenariat Institut français + Ville et Métropole de Montpellier

L'Institut français et la Ville et la Métropole de Montpellier ont signé en 2023 une première convention de partenariat pour la triennale 2023-2025. Les partenaires ont décidé d'unir leurs compétences et leurs moyens afin de renforcer leurs engagements respectifs pour le continent africain et ses diasporas dans les domaines culturels et les échanges intellectuels.

II- Critères de sélection :

Comme prévu à la convention, le fonds commun de l'Institut français et la Ville et Métropole de Montpellier doit servir le financement de trois actions : la Biennale Euro-Africa de Montpellier, les Forums « Notre futur » de l'Institut français et, pour les années hors biennale, le renforcement des coopérations entre des acteurs de Montpellier et des acteurs du continent africain.

III- Membres du Comité de sélection 2025 :

Le Comité était présidé par Claire Magnac, Responsable du Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales de l'Institut français.
Le secrétariat était assuré par Anne-Kristell Diraison, Cheffe de projet, Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales de l'Institut français.
Le comité s'est réuni le 24 juillet 2025, et a rassemblé les 5 personnes suivantes :

Pour la Ville et la Métropole de Montpellier :

- Clémentine Papa, Directrice, Mission Action extérieure et Relations internationales
- Grace Loufoukou Malonga, Chargée de mission Afrique, Mission Action extérieure et Relations internationales

Pour l'Institut français :

- Sophie Renaud, Directrice,
- Claire Magnac, Responsable du Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales, DCDS
- Anne-Kristell Diraison, Cheffe de projet, Pôle Partenariat avec les Collectivités Territoriales, DCDS

IV- Synthèse des débats

Les arbitrages entre les partenaires ont été consensuels et ont permis d'attribuer des montants adaptés aux programmations des deux temps forts prévus en 2025.

V- Décisions

2 financements sont attribués par l'Institut français et la Ville et la Métropole de Montpellier pour un montant total de **80 000 euros**.

Les 2 fléchages sont les suivants :

Discipline	Pays	Intitulé du projet	Bénéficiaire	Montant du soutien en €
Pluridisciplinaire	France	Programmation de la Biennale Euro-Africa	Halles Tropismes / Illusion et Macadam	74 000 €
Débat d'idées	Brésil	Délégation Montpelliéraine au Forum « Notre Futur » de	3-4 montpelliérains	6 000 €

		l'Institut français au Brésil du 05/11 au 08/11/2025.		
--	--	--	--	--

Claire MAGNAC
Responsable du Pôle Partenariat avec les
Collectivités Territoriales
Présidente de la commission



Anne-Kristell DIRAISON
Cheffe de projet, Pôle Partenariat avec les
Collectivités Territoriales
Secrétaire de séance



Thomas Hannebique
Secrétaire général de l'Institut français

Thomas HANNEBIQUE
Secrétaire général

**INSTITUT
FRANÇAIS**
40-42 rue de la Folie Regnault
75011 Paris